

Lancement d'une initiative

La Fondation culturelle Elapsoïdea a lancé une initiative populaire intitulée «Sauvons le Vivarium de Genève», qui a abouti.

Le tableau ci-dessous indique les dates ultimes auxquelles cette initiative doit être traitée aux différents stades du processus d'examen des initiatives prévus par la loi.

- | | |
|--|-------------------|
| 1. Arrêté du Conseil d'Etat constatant l'aboutissement de l'initiative, publié dans la Feuille d'avis officielle le | 26 mars 2004 |
| | |
| 2. Débat de préconsultation sur la base du rapport du Conseil d'Etat au sujet de la validité et de la prise en considération de l'initiative, au plus tard le | 26 juin 2004 |
| 3. Décision du Grand Conseil au sujet de la validité de l'initiative sur la base du rapport de la commission législative, au plus tard le | 26 décembre 2004 |
| | |
| 4. Sur la base du rapport de la commission désignée à cette fin, décision du Grand Conseil sur la prise en considération de l'initiative et sur l'opposition éventuelle d'un contreprojet, au plus tard le | 26 septembre 2005 |
| 5. En cas d'approbation de cette initiative non formulée ou en cas d'opposition d'un contreprojet, adoption par le Grand Conseil respectivement d'une loi concrétisant l'initiative ou d'un contreprojet, au plus tard le | 26 septembre 2006 |

Initiative populaire

«Sauvons le Vivarium de Genève»

Genève, en application des articles 64 et 65 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuie la présente initiative non formulée, **qui demande au Grand Conseil de légiférer pour accorder au Vivarium de Genève, représenté par la Fondation culturelle Elapsoïdea, le soutien nécessaire à la poursuite de ses activités et à la pérennité de son existence.**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Sept bonnes raisons pour signer l'initiative «Sauvons le Vivarium»

- Le Vivarium est visité chaque année par plus de **10 000 personnes** (classe, foyer de jour, centre aéré, passeport-vacances, anniversaires, etc.);
- le Vivarium déconseille l'achat de reptiles, pour **lutter contre le commerce** des animaux, il offre aux passionnés un lieu de formation sûr, l'**Ecole** des serpents;
- le Vivarium recueille chaque année un nombre considérable de reptiles (670 depuis son ouverture) qui risquaient d'être abandonnés dans la nature, il contribue ainsi à la **protection de la faune indigène**;
- le Vivarium fournit aux écoles, aux étudiants et aux particuliers qui le sollicitent toute la documentation utile et propose des visites guidées, à thème, préalablement préparées avec les enseignants;
- le Vivarium dispense une **formation continue** aux pompiers et à tous ceux qui en font la demande;
- le Vivarium organise des **stages** pour les jeunes en rupture et collabore avec des institutions spécialisées pour accueillir des jeunes adultes en **formation**. Il a aussi les compétences requises pour former des apprenti(e)s gardien(ne)s d'animaux sauvages;
- le Vivarium possède les **bases de données** sur les reptiles venimeux les plus performantes au monde et collabore avec des herpétologues reconnus dans le monde entier.

<i>HISTORIQUE</i>	<i>OBJECTIFS DE LA FONDATION</i>
<p>1979</p> <p>Trois amateurs de reptiles fondent l'Association Elapsoïdea (nom de genre d'un serpent fouisseur africain).</p> <p>1982</p> <p>Elapsoïdea obtient le statut de fondation culturelle à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont soumis chaque année au service de surveillance des fondations.</p> <p>1992</p> <p>Elapsoïdea ouvre le Vivarium de Genève.</p>	<p>Education Promotion de projets éducatifs concernant les reptiles.</p> <p>Protection et conservation Reproduction de reptiles menacés d'extinction pour sauvegarder la biodiversité.</p> <p>Collaboration Promotion de collaborations avec les scientifiques et les amateurs.</p>